

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation : 15 septembre 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-128 à 26-146 incluse	28	04	05	32
De la délibération n°26-147 à 26-149 incluse	27	03	06	30
De la délibération n°150 à 26-158 incluse	28	04	05	32
De la délibération n°159 à 26-162 incluse	27	04	06	31
De la délibération n°163 à 26-167 incluse	28	04	05	32

Secrétaire : M. Marc RIVET

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mme Anne TERLEZ, M. PIRES, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD **Adjoints**, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, M Axel PIVOT, Mmes Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM., Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, MM Marc RIVET, Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Daniel GERMAIN ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD
- Mme Noha TEFRIT ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENT :

- M. Philippe BRUN

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 26-141 Désignation d'un « référent forêt-bois »

Certifié exécutoire

Par transmission en sous-préfecture

Le :

Par affichage, le

25 SEP. 2026

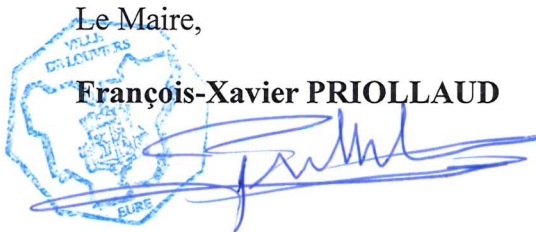
25 SEP. 2026

Fait à Louviers, le

21 septembre 2026

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



N° 26-141

DÉSIGNATION D'UN « RÉFÉRENT FORET-BOIS »

RAPPORT

Monsieur le Maire indique que les Collectivités forestières Normandie ont engagé depuis plusieurs années un réseau régional d'élus référents forêt-bois afin d'accompagner les communes sur les enjeux forestiers. Cette démarche vise à identifier au sein de chaque conseil municipal un élu ressource chargé de suivre les questions relatives à la forêt et au bois.

En 2025, la Ville de Louviers a créé un « observatoire de la nature en ville » qui réunit à ce jour une quinzaine de partenaires afin d'établir une cartographie et un suivi de la place de la nature en ville, autour d'indicateurs objectifs, fiables et partagés.

La désignation d'un référent forêt-bois s'inscrit dans cette démarche en permettant à la commune de bénéficier d'informations régulières, d'un accompagnement technique et de retours d'expérience sur des sujets tels que la gestion durable des espaces boisés, la prévention du risque incendie, la biodiversité, la valorisation de la ressource bois, les loisirs en forêt ou encore l'adaptation au changement climatique.

Cette désignation n'emporte aucune obligation particulière pour la commune mais permet de disposer d'un interlocuteur privilégié et d'intégrer un réseau d'échanges entre élus confrontés à ces enjeux.

Ainsi, il est proposé au conseil municipal de procéder à la désignation d'un élu référent forêt-bois.

Considérant l'acte de candidature de

- Mme Arianne KRAFFT
- M. Sylvain THOMAS

Ont obtenu

Mme Arianne KRAFFT	26 voix
M. Sylvain THOMAS	06 voix

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

DECIDE de désigner **Mme Arianne KRAFFT** en qualité de référente forêt-bois de la commune de Louviers.

DIT que les missions sont de :

- suivre les questions relatives à la forêt, au bois et aux espaces naturels boisés du territoire communal ;
- assurer la liaison avec les organismes et partenaires compétents, notamment les collectivités forestières Normandie ;
- relayer auprès du conseil municipal les informations, dispositifs et opportunités concernant la gestion, la protection et la valorisation des espaces forestiers ;
- contribuer à la sensibilisation des habitants sur les enjeux forestiers et environnementaux ;
- participer, lorsque cela est pertinent, aux réunions, formations ou actions proposées dans le cadre du réseau des élus référents forêt-bois.

DIT la présente délibération sera transmise aux Collectivités forestières Normandie afin de permettre l'inscription de la commune dans le réseau régional des élus référents forêt-bois.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

